

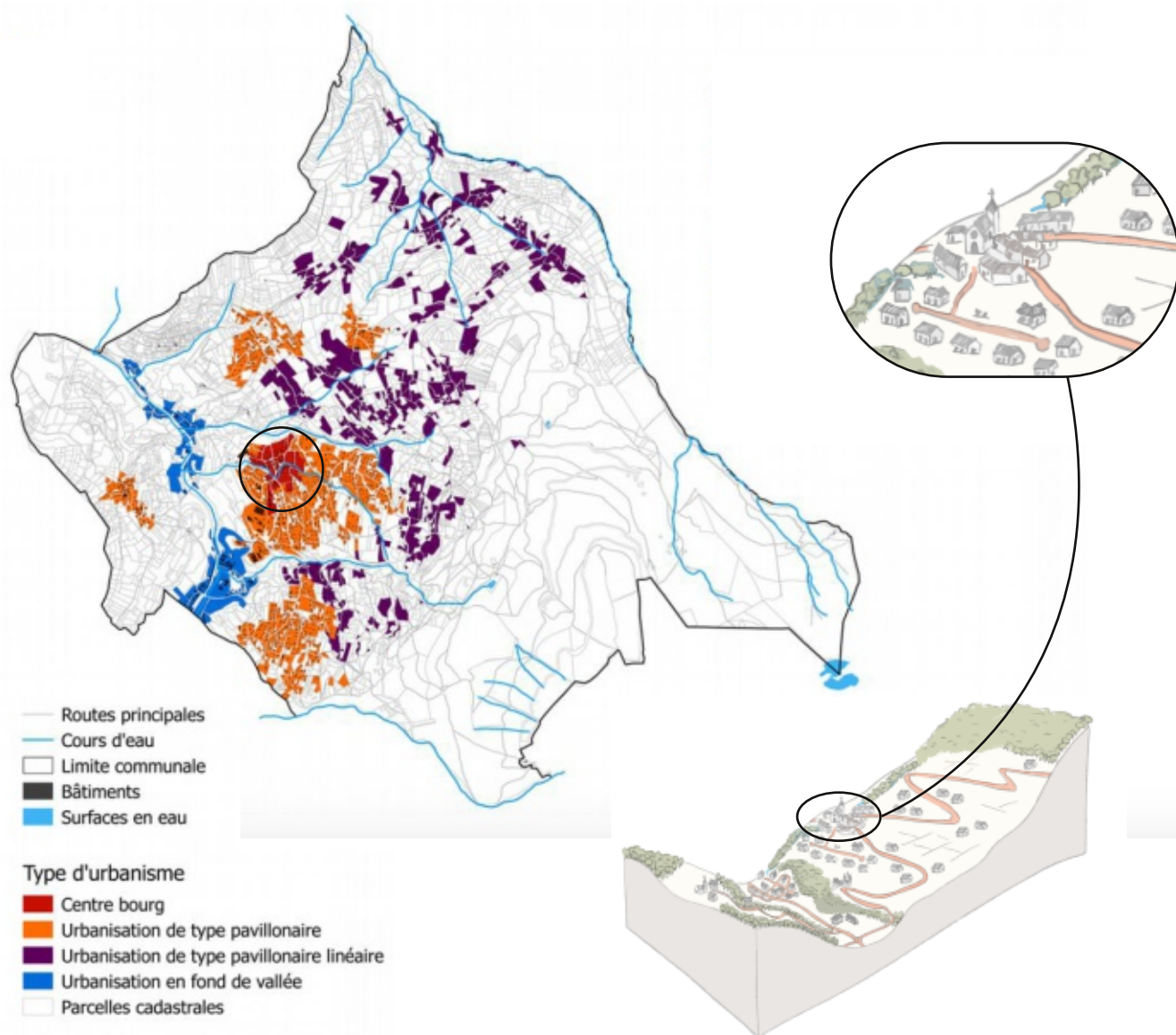
Trame verte et bleue urbaine et périurbaine

Expérimentation et observation des pratiques

- EXPÉRIMENTATION -

N°/3

ZONE À ENJEUX : « LE CENTRE-BOURG »



Description générale de la zone

Caractéristiques principales

Le centre-bourg de Saint Martin d'Uriage se situe à une altitude d'environ 600 m. Il s'est implanté sur un replat dominant la vallée du Sonnant, qui marque le début du balcon habité du massif de Belledonne.

Le centre-bourg est le point névralgique de la commune par lequel passe, notamment, la RD 280, desservant la plupart des hameaux du balcon et également la station de sport d'hiver Chamrousse. Le centre-bourg subit donc une circulation importante (encore plus notable lors de la saison hivernale).

Vocations de la zone :

Les vocations de cette zone sont multiples, le centre-bourg regroupe la majorité des équipements et services de la commune avec la Mairie, l'agence postale, la piscine municipale, les écoles et salles polyvalentes.... L'offre commerciale est également présente principalement le long de la RD280.

C'est une zone fréquentée (déplacement lié à l'habitat, aux services et aux commerces), comparativement aux autres zones de la commune.

Qualités et dysfonctionnements principaux :

	Biodiversité	Paysage
Qualités principales	- La présence de grands arbres, surtout dans l'espace privé - La végétalisation des bâtiments (plantes grimpantes) - La présence d'une ripisylve arborée - La présence de grands jardins aux abords du ruisseau du Marais	- La qualité du bâti - Le petit patrimoine bâti (murets, ...) - Les vues sur le grand paysage offertes par les limites perméables dans le centre bourg ancien - La végétation très présente
Dysfonctionnements principaux	- La circulation difficile de la petite faune due à la présence de nombreux murets - Le cours d'eau en souterrain dans le centre bourg - La présence de nombreux seuils le long du ruisseau du Marais - L'espace relativement contraint de part et d'autre du ruisseau - La présence d'espèces invasives sur les berges du ruisseau (Renouée du Japon et Buddleia)	- Le caractère « routier » d'une zone à vocation principalement piétonne - La fermeture du paysage dans le centre bourg élargi, les limites des parcelles privées étant plus opaques (murs plus hauts et haies plus denses)

Le PLU en vigueur et la TVB :

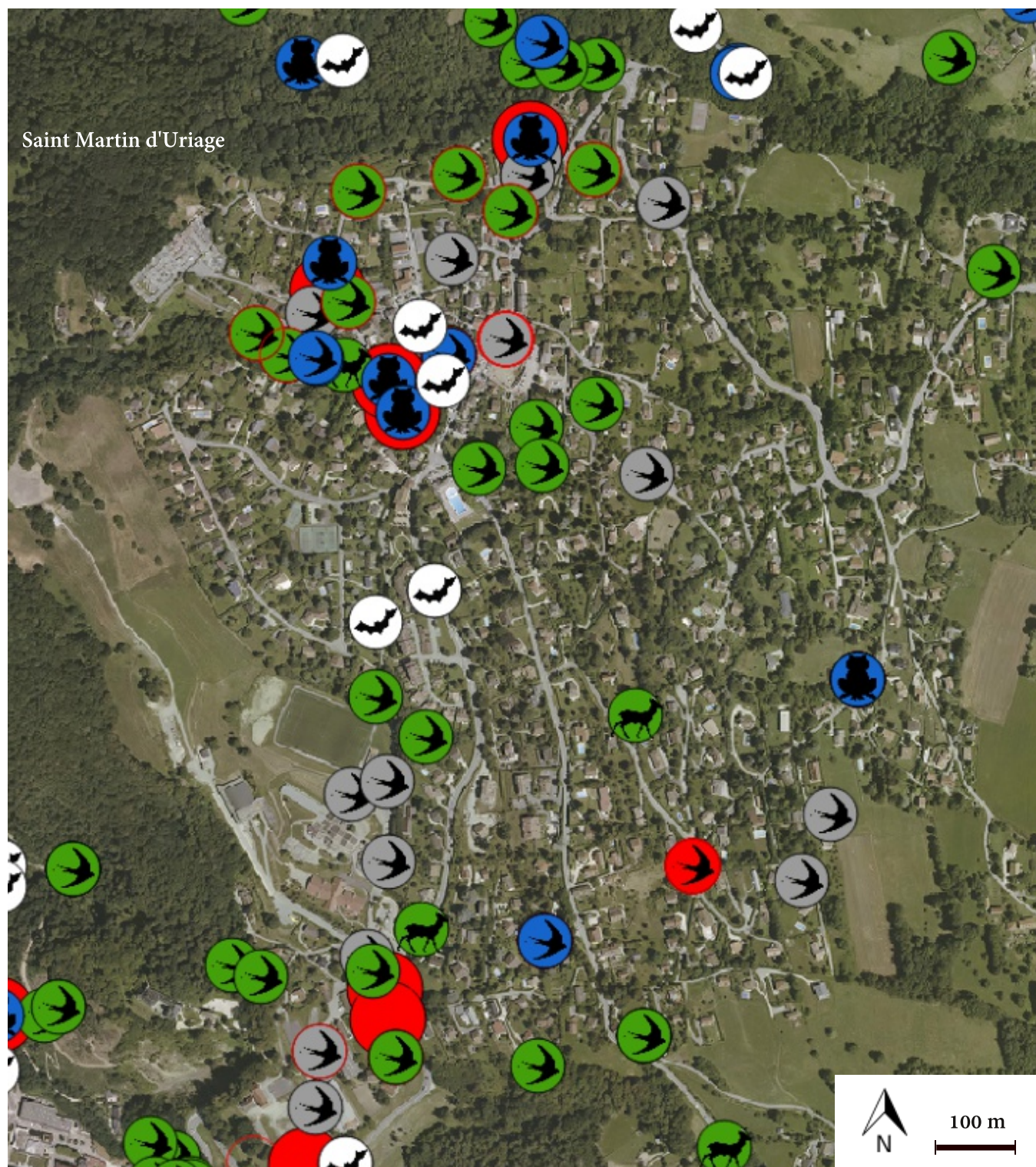
Le centre-bourg est un secteur classé UA au PLU en vigueur, dont le règlement précise, en ce qui concerne la TVB, que les clôtures ne sont « pas obligatoires » et « ne doivent être envisagées qu'en cas de nécessité induite par des besoins de sécurité » (p.27 du règlement – art.11).

A noter par ailleurs que le règlement prescrit pour cette zone :

- une limitation des déblais-remblais (p.26 du règlement – art.11)
- une lutte contre les plantes invasives (p.27 du règlement – art.13)
- l'utilisation de l'article « L.123.1.5.7° » : « Les surfaces vertes devront être conservées au moins à 90% », « coupes et abattages soumis à autorisation préalable dans certains cas » (p.33 du règlement)

En revanche, il n'existe pas de palette végétale annexée au PLU.

Espèces animales recensées sur la zone



Source : IGN, Faune-Isère, LPO Isère

	Chauve-souris		Milieu humide		Espèce remarquable
	Amphibiens		Milieu forestier		Protection départementale
	Oiseaux		Milieu urbain		Donnée de collision (mortalité)
	Grands mammifères		Nocturne		

Attention : on ne peut analyser ces données quantitativement puisqu'elles sont issues de suivis non protocolaires. Par contre, il est possible de les analyser qualitativement de deux manières : quelles sont les espèces présentes sur le lieu et quel est le milieu caractéristique auquel elles appartiennent. Plus prudemment, on peut utiliser ces données comme un élément parmi d'autres pour localiser la Trame Verte Urbaine et périurbaine.

Espèces animales recensées sur la zone

Les espèces recensées dans la base de données faune-isere.org ont été analysées selon leurs affinités écologiques.



Salamandre tachetée

Les cours d'eau, les mares et zones humides

> **Salamandre tachetée, bergeronnette des ruisseaux, cincle plongeur, crapaud commun**

Ces espèces fréquentent le cours d'eau, ainsi que les milieux à proximité. Les amphibiens (salamandre tachetée et crapaud commun) ont besoin de zones humides (mares, petits étangs) pour se reproduire, ainsi que des espaces à proximité pour se cacher le jour (bois morts, pierres). Ces deux espèces sont particulièrement sensibles à la fragmentation du paysage (routes). Les oiseaux ont besoin de la proximité du ruisseau pour se nourrir, mais également de lieux de nidification proches qu'il faut préserver : vieux arbres, ponts, murs en vieilles pierres.



Pic épeiche

Les milieux forestiers

La ripisylve boisée, accompagnant le ruisseau du Marais et présente à proximité des quartiers résidentiels, crée un habitat intéressant pour les espèces forestières.

> **Oiseaux : sitelle torchepot, mésange à longue queue, pic vert, grosbec casse-noyaux, pic épeiche, bec croisé des sapins, grimpereau des jardins**

Ces espèces ont pour la plupart besoin de grands arbres avec des cavités. Le maintien de vieux arbres et d'arbres morts dans les espaces publics et privés peut contribuer à leur conservation tant pour la nidification que pour la nourriture. En effet la plupart de ces espèces se nourrit d'insectes qui trouvent un habitat favorable dans le bois mort.



Écureuil roux

> **Mammifère : écureuil roux**

L'écureuil roux est le plus grand rongeur des milieux forestiers. Il est sensible à la disparition de grands arbres et à la fragmentation du paysage (circulation routière). Si les routes sont trop larges et sans arbre en bordure, elles peuvent être infranchissables.

Son nid peut être assemblé dans un houppier, mais également dans des cavités. Les vieux arbres, hauts de préférence, sont à favoriser car ils possèdent un plus grand nombre de cavités pour giter. Il est présent généralement là où il y a des arbres en quantité suffisante (forêts, bosquets, parcs, bocages).

Les milieux urbains

> **Hirondelle de fenêtre**

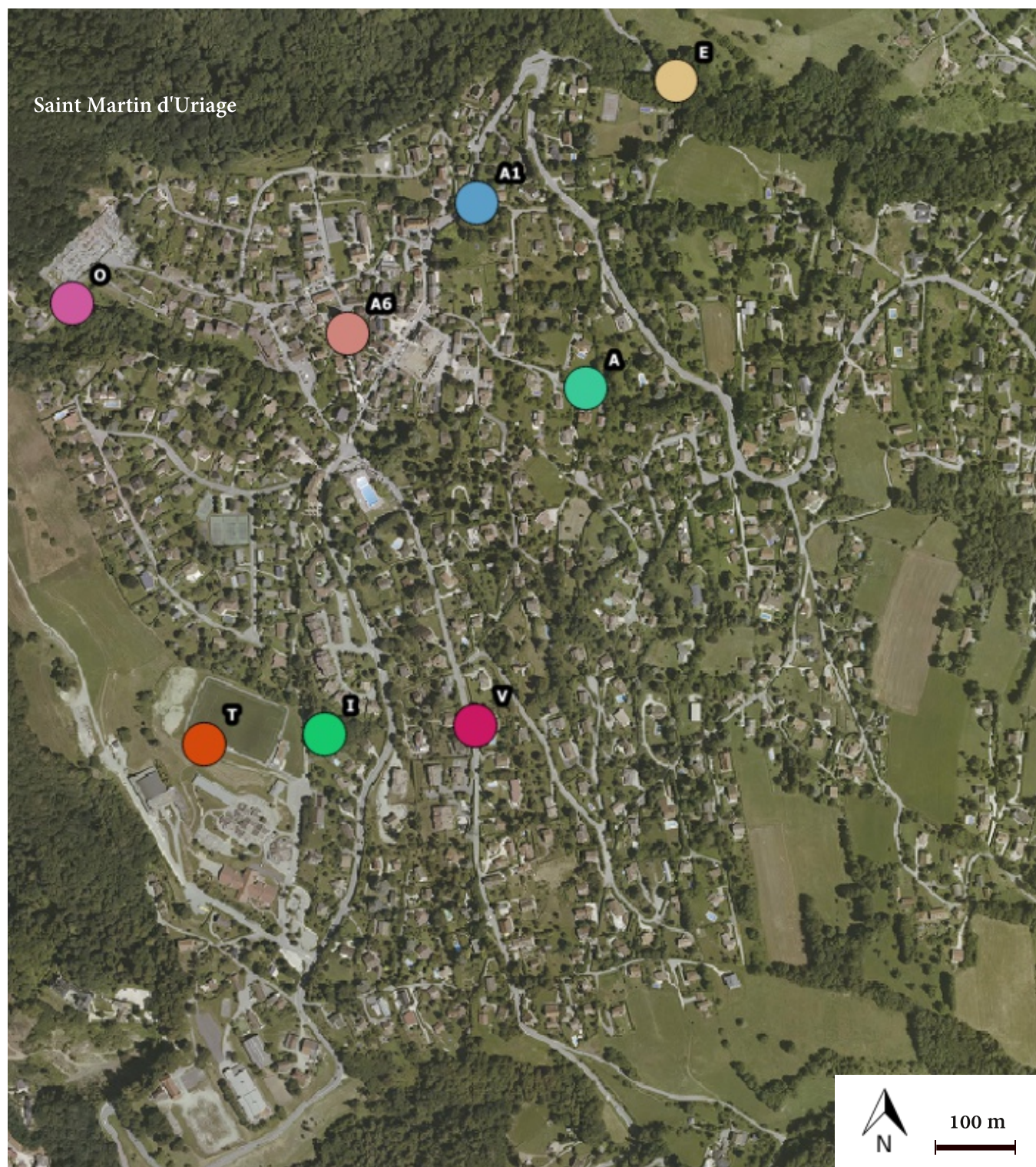
L'Hirondelle de fenêtre est migratrice et construit son nid dès février-mars principalement dans les villes et villages sur les habitations (corniches, rebords de toits, ponts, balcons, exposition sud ou est). Pour la construction du nid, l'oiseau a besoin de boue, donc de milieux humides à proximité. Des milieux riches en insectes (prairies, jardins...) sont favorables à sa préservation. Il vit en colonie et il n'est pas rare d'observer plusieurs de ces nids dans la même zone.



Hirondelle de fenêtre

Crédit photos : Frédéric Gourgues, Alain Gagne, Thomas Cugnod

Habitats végétaux recensés sur la zone



- | | |
|--|---|
| A aulnaies-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières | I frênaies-ormaises-chênaies riveraines et alluviales des grands fleuves |
| A1 prairies mésophiles de fauche de basse altitude à Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>) - communautés eutrophiles | O ourlets acidiphiles à Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>) des étages collinéen et montagnard |
| A6 vieux murs avec végétation médio-européenne à Cymbalaire des murs (<i>Cymbalaria muralis</i>) et Doradille rue-des-murailles (<i>Asplenium ruta-muraria</i>) | T pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à Brome dressé (<i>Bromopsis erecta</i>) des régions médio-européennes - communautés acidoclines |
| E érabraies et érabraies-frênaies-tillaies hygro-sciaphiles et neutrophiles des pentes fortes et ravins de montagne | V pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à Brome dressé (<i>Bromopsis erecta</i>) des régions médio-européennes - communautés xérophiles |

Attention : tous les habitats ne sont pas situés sur la carte ; il s'agit d'un relevé non exhaustif. Ainsi, les pointages ne reflètent pas non plus la densité des habitats, simplement une certaine diversité.

Espèces végétales et habitats recensés sur la zone

Ce portfolio présente, à travers une photographie et son intitulé français, chacun des habitats recensés sur le secteur au cours des prospections réalisées par le CBNA en 2016 et 2017. Un descriptif de l'écologie (biotope), du rattachement syntaxonomique (classification phytosociologique), de la physionomie (aspect), de la phénologie (temporalité), de la dynamique (successions de végétations et liens entre elles) et du cortège floristique (trachéophytes uniquement) caractéristique de chacune de ces unités est présenté dans la typologie des habitats naturels en annexe. Le détail des relevés correspondants et leur localisation sont consultables dans le classeur de données brutes et les pointages géoréférencés disponibles sur demande auprès du CBNA.



Aulnaies-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières

(*Alnion incanae* - *Alnenion glutinoso-incanae*)

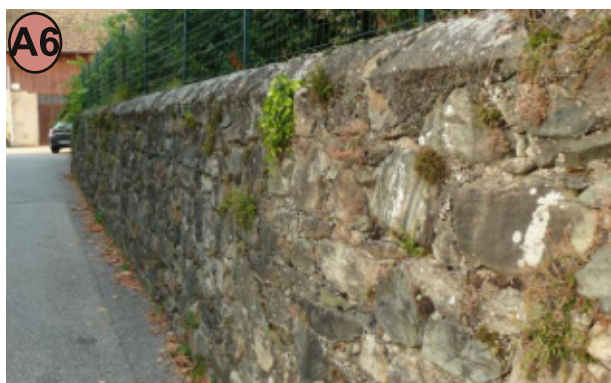
Boisements riverains établis en galeries étroites le long des cours d'eau ou des sources, avec des aspects variés selon l'altitude, le contexte géomorphologique, la taille du cours d'eau et la granulométrie du substrat.



Prairies mésophiles de fauche de basse altitude à Fromental - communautés eutrophiles

(*Arrhenatherion elatioris* - *Rumici obtusifolii*)

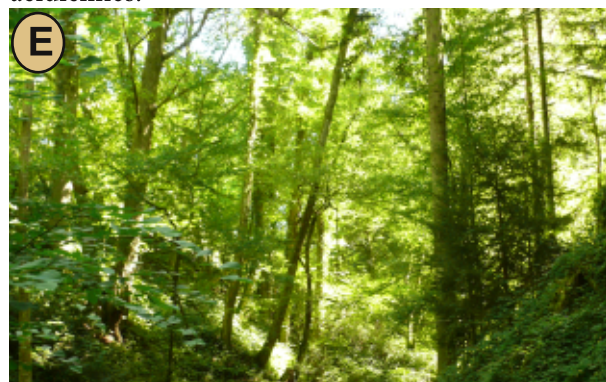
Prairies établies sur sols bruns frais et profonds, modérément riches en nutriments, occupant des replats et pentes douces à basse altitude, fauchées extensivement et non ou très faiblement engraisées ou pâturées. Les substrats carbonatés ou peu acides favorisent des cortèges neutrophiles, tandis que les substrats siliceux ou fortement décalcifiés favorisent des cortèges acidoclines.



Vieux murs avec végétation médio-européenne à Cymbalaire des murs et Doradille rue-des-murailles

(*Cymbalarion muralis* - *Asplenion rutae-murariae*)

Végétations se développant dans les anfractuosités et les fissures des vieux murs et ouvrages non crépis, aux blocs peu cimentés, mal jointoyés ou non rénovés, aussi bien calcaires que siliceux, en conditions ensoleillées à semi-ombragées et modérément chaudes, de l'étage planitiaire au montagnard inférieur.



Erablaies et érablaies-frênaies-tillaies hygrosociaphiles et neutrophiles des pentes fortes et ravins de montagne

(*Tilio platyphylli* - *Acerion pseudoplatani*)

Ces boisements s'installent sur des sols colluviaux riches en cailloux ou des éboulis colmatés, régulièrement perturbés et alimentés par des éboulements, ruissellements de versant et coulées de neige, issus de substrats carbonatés ou légèrement acides et dans des conditions d'humidité atmosphérique élevée.

Crédit photos : David Paulin, CBNA.

NB : pour des raisons de temps nécessaire à la constitution des portfolios, les photographies utilisées pour illustrer les habitats présents sur ce secteur n'ont pas nécessairement été prises sur ce même secteur.

Espèces végétales et habitats recensés sur la zone



I Frênaies-ormaises-chênaies riveraines et alluviales des grands fleuves

(*Alnion incanae* - *Ulmion minoris*)

Forêts d'essences à bois dur s'installant dans le lit majeur des grands cours d'eau et de leurs principaux affluents, sur matériaux alluviaux fins limono-sableux, soumises à des inondations périodiques (remontées phréatiques et fortes crues) et où la nappe phréatique, circulante et peu profonde, maintient une forte humidité édaphique.



O Ourlets acidiphiles à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) des étages collinéen et montagnard

(*Holco mollis*-*Pteridion aquilini*)

S'installant dans des landes, à la faveur de coupes forestières ou le long des lisières de forêts acidiphiles (*Quercion roboris*, *Carpino-Fagion* ou *Luzulo-Fagion*), ainsi que dans les pâtures abandonnées, cette fougère occupe des situations écologiques assez variées.



T Pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à Brome dressé (*Bromopsis erecta*) des régions médio-européennes - communautés acidoclines (*Mesobromion erecti* - *Chamaespartio sagittalis-Agrostidenion tenuis*)

Caractéristiques identiques à celles de l'alliance excepté qu'il s'agit ici des communautés développées sur sols plus ou moins décarbonatés en surface, accueillant des espèces acidoclines et qui amorcent la transition vers les pelouses acidiphiles sèches (*Koelerio-Phleion*).



V Pelouses et prairies calcicoles semi-sèches à Brome dressé (*Bromopsis erecta*) des régions médio-européennes - communautés xérophiles (*Mesobromion erecti* - *Teucro montani-Mesobromion erecti*)

Caractéristiques identiques à celles de l'alliance excepté qu'il s'agit ici des communautés développées sur sols très maigres et plus séchards, accueillant des espèces xérophiles et qui amorcent la transition vers les pelouses basophiles sèches (*Xerobromion*).

Crédit photos : David Paulin, CBNA.

NB : pour des raisons de temps nécessaire à la constitution des portfolios, les photographies utilisées pour illustrer les habitats présents sur ce secteur n'ont pas nécessairement été prises sur ce même secteur.



Urbanisation caractéristique du centre-bourg

Habitat dense regroupé

Globalement, au niveau du centre-bourg ancien de Saint-Martin-d'Uriage, l'habitat est dense et regroupé. L'urbanisation s'est progressivement développée autour de ce centre ancien de façon un peu plus lâche et laissant parfois des dents creuses ou de vastes jardins. En s'éloignant du centre ancien, l'habitat devient majoritairement de l'individuel « pur », avec un tissu plus lâche.

On note cependant la présence de petits collectifs en bordure du centre ancien.

L'implantation du bâti sur la parcelle

Au sein des parcelles bâties du centre ancien, les constructions sont soit alignées le long des voiries, soit en léger retrait avec un jardin pour transition entre la voirie et le bâti. En s'éloignant de ce centre ancien, les constructions s'implantent majoritairement au centre de grandes parcelles. Les cœurs d'îlots sont très végétalisés, avec la présence de grands arbres.



Végétalisation de l'espace public

Crédit photos : CAUE de l'Isère, LPO Isère.



Petits collectifs en bordure du centre-bourg



Limites et végétalisation variée, rue du lavoir



Limites et végétalisation d'une « dent creuse »



Paysage fermé le long du ruisseau



Gestion extensive de quelques parcelles privées

Les limites espace privé / espace public

De manière générale, les limites entre les espaces privés et les espaces publics du centre-bourg (ancien et élargi) sont claires, souvent marquées par des murets et/ou des clôtures et/ou des haies.

Les vues

Les limites entre espaces publics et espaces privés sont certes bien marquées, mais les murets étant parfois bas (40 cm) et les clôtures ajourées, celles-ci permettent des vues sur les espaces végétalisés privés, le bâti et parfois le paysage plus lointain. A contrario, le long du ruisseau du Marais, la présence de la ripisylve crée un paysage plus fermé et intime.

La végétalisation des espaces extérieurs

La végétation des parcelles privées du centre-bourg ancien est variée en termes de strates et d'essences : pelouses, haies, arbres isolés, vergers, plantes grimpantes, etc. Au delà du centre ancien, les parcelles privées présentent de grands jardins très entretenus. Très rares sont les parcelles gérées de façon extensives. Joutant ces grands jardins, la ripisylve le long du ruisseau du Marais est infiltrée par des espèces envahissantes (Buddleia et la Renouée du Japon).

La place pour la faune et la flore

La plupart des parcelles privées représentent des espaces cloisonnés pour la petite faune terrestre (centre-bourg ancien et élargi). Concernant l'avifaune, le centre-bourg (ancien et élargi) offre des possibilités de nidification pour les oiseaux communs (plantes grimpantes, arbres, granges) et une végétation intéressante pour les insectes. A noter également la présence d'une végétation spontanée en pied de murs constituant un maillage vert intéressant particulièrement dans le centre ancien.



Végétalisation et entretien de l'allée de l'église



Végétalisation du chemin entre église et mairie



Aménagement récent de la place de la mairie

Crédit photos : CAUE et LPO de l'Isère.

Le rapport espace végétalisé / espace minéral

La rapport entre l'espace végétalisé et l'espace minéral des espaces publics du centre-bourg ancien de Saint-Martin-d'Uriage est globalement plus en faveur de l'espace minéral (quasiment 100% minéral au niveau de l'allée de l'église et sur la place de la mairie), à l'exception de certains sites comme le cheminement piéton entre l'église et la mairie (moins de 25 % de surface minérale).

L'imperméabilisation des sols

En conséquence, la majeure partie de ces espaces ne laissent pas s'infiltrer les eaux pluviales. Les espaces publics sont en effet quasiment imperméables au niveau de l'allée de l'église et sur la place de la mairie.

La végétalisation et la gestion des espaces publics

La végétalisation des espaces publics est très variée, en termes de composition et de gestion, selon les situations (vocations). Elle se présente sous forme :

- d'alignements de platanes (strate unique), au niveau de l'allée de l'église, en mauvais état sanitaire (traitement de l'espace en tant que voirie) ;
- de haies et massifs variés (différentes strates, beaucoup de variétés horticoles) et très entretenus au niveau du cheminement piéton entre l'église et la mairie ;
- de pots, jardinières et érables en pleine terre, au niveau de la place de la mairie, qui est un espace public très entretenu.

La place pour la faune et la flore :

Les espaces publics analysés représentent des espaces :

- peu intéressants pour la faune (hors avifaune) au niveau de l'allée de l'église ;
- laissant peu de place pour la flore spontanée, au niveau du cheminement piéton entre l'église et la mairie ;
- laissant peu de place pour la faune et la flore sauvages, place de la mairie.
- le réaménagement de la place de la mairie a permis de remettre à jour partiellement le cours d'eau mais celui-ci est canalisé (sans aménagement spécifique pour la faune et la flore).

La place des modes doux

Les cheminements du centre-bourg (notamment entre l'église et la mairie) semblent être utilisés fréquemment. Le centre-bourg est assez bien doté en matière de cheminement.

Le réaménagement récent de la place de la mairie redonne un espace aux piétons et sécurise la traversée de la RD, même si l'aménagement reste très minéral.

L'éclairage et le mobilier

Globalement, les espaces publics analysés présentent peu d'éclairage et de mobilier, se résumant à :

- un unique banc en haut de l'allée de l'église (pas d'éclairage) ;
- des panneaux pédagogiques, le long du cheminement piéton entre l'église et la mairie (pas d'éclairage) ;
- 4 bancs et 1 lampadaire non directionnel, sur la place de la mairie.

Types de franges



Source : IGN, Evinerude, LPO Isère

-  Trame Verte identifiée dans le PLU par le BE Evinerude
-  Trame Bleue identifiée dans le PLU par le BE Evinerude
-  Trame Urbaine identifiée dans le PLU par le BE Evinerude



Frange de ripisylve

La frange de ripisylve

Type : frange caractérisée par la présence de cours d'eau (« La Breduire » au nord, et « La Relatière » au sud), sa ripisylve et une forte pente à l'ouest et au sud du bourg.

Vue et végétation : végétation abondante et haute qui ferme le paysage et apporte de l'ombre (végétation souvent constituée d'essences horticoles).

Faune : lieu refuge privilégié pour la faune, qui possède là un point d'entrée dans les jardins. Le passage est d'autant plus facile que la limite des jardins n'est pas toujours grillagée, parfois soulignée uniquement par des haies, parfois sans limite avec la ripisylve.

Lien TVB / TVU : lien facilité par un milieu accueillant (ripisylve) et une zone de périphérie urbaine très présente (jardins).



Agriculture "cloisonnée"



Zones d'équipements



Agriculture et mitage



Périurbanisation

Crédit photos : LPO Isère et CAUE de l'Isère

Frange agricole cloisonnée :

Type : frange agricole poursuivie par la forêt en pente.

Vue : la vue s'étend au loin (facilitée et guidée par la pente) mais reste accrochée sur les arbres en contrebas.

Végétation et faune : la faune trouve refuge dans le couvert forestier. La transition est opérée par les prairies à la végétation plus basse, entourant un espace boisé classé au centre de la parcelle.

Lien TVB / TVU : la limite entre jardins et prairies se fait par des haies rarement grillagées, offrant une porte d'entrée pour la petite faune.

Frange d'équipements :

Type : parcelles en frange du bourg confrontées à la proximité avec les équipements sportifs et de loisirs (stades, gymnases).

Vue : aménagements plus artificiels et voiries très présentes (parkings, routes larges pour les cars). Un point d'appel : le château.

Végétation : parcelles habitées coupées des parkings par de la végétation haute (arbres, haies denses). Entre les parkings, quelques "espaces verts" avec peu de diversité horticole.

Faune : forte imperméabilisation du sol et pollution lumineuse liée à la présence de lampadaires à proximité des arbres.

Lien TVB / TVU : le lien entre la ripisylve en contrebas et les jardins est coupé par les routes et parkings. Mais ces bâtiments, bruyants à certaines heures de la journée, peuvent être parfois des lieux d'accueil de gîtes à chauve-souris ou de nids d'oiseaux (à aménager).

Frange agricole, mitage :

Type : frange agricole du côté est du bourg, qui a la particularité d'être parsemée par des îlots bâtis.

Vue : maille de champs et parcelles bâties séparées par des haies continues.

Végétation et faune : maille bocagère importante pour la faune car elle lie les espaces boisés aux jardins. Ce sont des zones potentielles de reproduction et de recherche de nourriture pour les animaux.

Lien TVB / TVU : l'intérêt de cette frange réside dans la présence de nombreux milieux communicants : arbustifs (les haies), arborés (ripisylve plus lointaine), agricoles, et divers massifs, arbres et pelouses selon les jardins.

Frange urbaine :

Type : frange est du bourg en continuité avec le hameau des Bonnets.

Vue : transition non visible et vue brisée par les fronts des bâtis et les haies hautes (espèces souvent exogènes et imperméables visuellement).

Végétation : jardins plus conséquents et avancées de parcelles agricoles entre les bâtis. Diversité de milieux intéressante pour la biodiversité : ripisylve du ruisseau du Marais, champs et jardins.

Faune : certains aménagements urbains tels que les routes (collision) et les lampadaires (pollution lumineuse) peuvent agir comme des barrières pour la faune et sont très présents sur cette frange.

Lien TVB / TVU : un lien est donc présent entre ces différents milieux, et les jardins sont accessibles pour la faune. Cependant les dangers

Le centre-bourg



Source : LPO Isère, CAUE Isère

Légende de la trame verte et bleue urbaine et périurbaine sur le secteur du centre-bourg

	Forêts, bosquets, haies		Collision entre la faune et la route
	Jardins, parcs		Obstacle lumineux : lampadaire
	Prairies		Corridor continu (bosquets, prairies)
	Champs, terrains agricoles		Corridor discontinu (par les jardins)
	Trame bleue		Noyau secondaire d'habitat (isolé)
	Route difficile à franchir pour la faune		Noyau secondaire d'habitat
	Traversée de la faune difficile (route et pollution lumineuse)		Noyau primaire d'habitat

Synthèse - TVB Atouts et faiblesses

Atouts :

- trame bleue traversant un bourg dense (parfois souterrain). Le ruisseau du marais refroidira la mairie
- nombreux cheminements piétons non éclairés
- trame bleue et ripisylve dense permettant de contourner le centre-bourg au nord et au sud
- nombreux noyaux d'habitats primaires et secondaires autour et dans le bourg
- nouvel aménagement de la commune vers la mairie (réseau d'eau et cheminement)
- nombreuses prairies qui parsèment l'est du centre-bourg
- présence de quelques nids d'oiseaux dans les bâtis anciens et les arbres d'alignement
- travail de sensibilisation sur les espèces végétales : étiquetage des espèces sur le chemin piéton entre la mairie et l'église

Faiblesses :

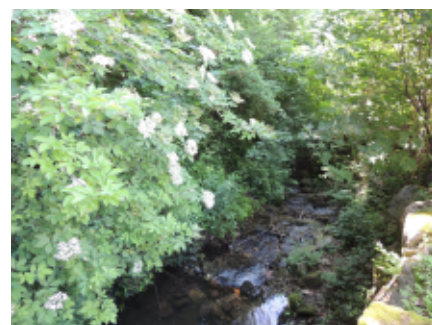
- trame d'éclairage conséquente dans tout le centre-bourg (éteinte entre 00h et 05h) - schéma d'éclairage en cours de réalisation
- centre-bourg de grande surface (1000x1300 m)
- abords du cimetière municipal très minéral
- secteur nord-ouest du centre-bourg difficile à traverser pour la faune (routes larges, beaucoup de lumière, peu d'espaces verts)
- parkings nombreux (surfaces imperméables)



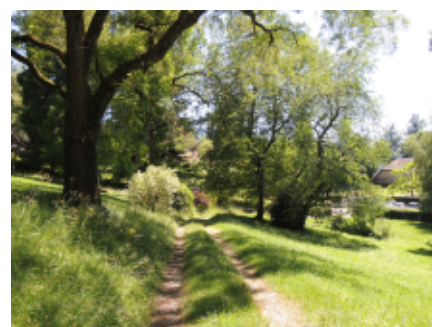
Chemin piéton vers l'église



Étiquetage des espèces végétales aux abords de la mairie



Ruisseau du Marais à l'air libre



Noyau secondaire d'habitat, d'importance pour la faune, la flore et d'intérêt paysager



Cimetière aux abords imperméabilisés



Large surface de parking imperméable

Crédit photos : LPO Isère et CAUE de l'Isère

Préconisations générales

- préserver le ruisseau du marais et sa ripisylve en amont et aval du centre-bourg et poursuivre sa mise en valeur sur la partie centre ville
- communiquer sur l'intérêt pour la petite faune de ne pas fermer son terrain avec des murets bas et des clôtures à mailles trop fines
- communiquer sur la suppression des clôtures grillagées une fois que la haie a poussé
- conserver la ceinture prairiale à l'est du bourg (entre le bourg et les Bonnets) : elle crée un corridor intéressant
- conserver des ilots de végétation pour faire des relais pour la faune, étudier la possibilité de les relier entre eux
- conserver les vieux arbres dans le bourg et autour du bourg (sécurisation par système de haubans)
- penser à un entretien plus naturel du cimetière
- sensibiliser les habitants au rôle que joue le bâti comme support d'habitat pour la faune (nids dans les cavités, dans la charpente ...)



Passage à hérisson dans une clôture

Source : <http://jne-asso.org/blogjne/2014/02/27/>

- poursuivre l'action de la commune sur l'étiquetage des espèces végétales présentes sur l'espace public
- importance de maintenir quelques percées visuelles le long du cheminement
- préserver les cheminements doux
- requalification de l'entrée de village en amont de l'entrée actuelle, enjeux de ralentissement des véhicules et de cheminement piéton



Cimetière "aux herbes folles"

Source : <http://www.terraeco.net/>

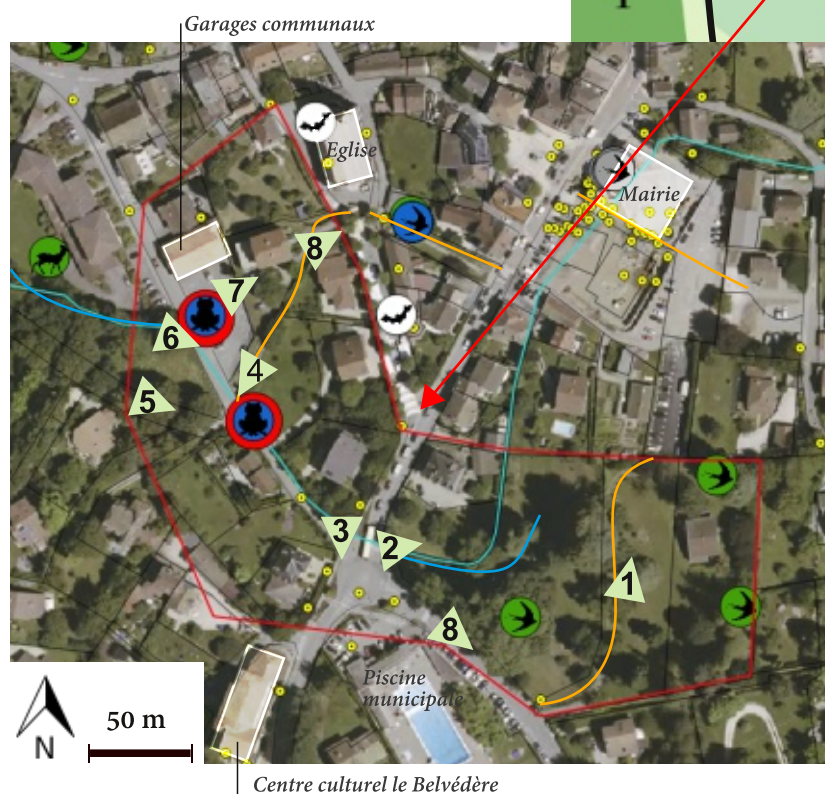
Préconisations - Zoom sur une OAP

Caractéristiques du terrain :

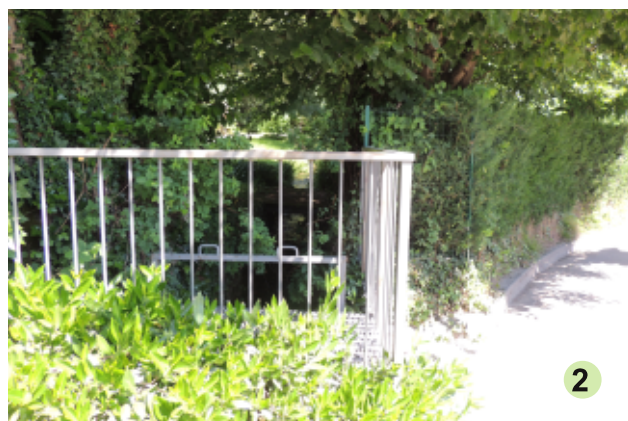
- 2.5 ha : terrain très conséquent
- plein coeur du centre-bourg
- présence de terrains publics comme privés
- vastes jardins privés (jusqu'à 1ha) : espèces intéressantes relevées
- présence de nombreux individus âgés (arbres)
- quelques données de collisions recensées (amphibiens)
- présence du ruisseau des marais sur le périmètre (aérien et souterrain)
- réseau de cheminement piéton déjà présent et à développer
- proximité avec l'église : forte possibilité d'abris de chauve-souris



TVU sur le secteur du centre-bourg



Parc privé riche (faune et flore) sur l'est de l'OAP - cheminement éventuel



Passage du ruisseau des marais en zone souterraine

Préconisations - Zoom sur une OAP



Intégration d'un arbre mort (potentiel pour la micro faune) dans une délimitation parcellaire



Cheminement entouré par des barrières à maillage fin en direction de l'église



Allée bordée de beaux et vieux arbres



Renouée du Japon en bordure du ruisseau du Marais



Parking des services techniques



Voirie large aux abords de la piscine



Nid sur un bâti du centre-bourg

Pistes d'action ciblées :

Crédit photos : LPO Isère et CAUE de l'Isère

- importance de préserver le parc, cet habitat actuellement isolé peut être relié par des corridors en pas japonais et constitue une respiration dans le centre-bourg dense
- expertise sur la végétation à réaliser avant tout projet (âge des sujets, sécurité, valeur écologique)
- partie du cours d'eau du Marais à l'air libre à mettre en valeur et remise en surface du ruisseau si possible (bénéfique pour de nombreuses espèces)
- pose de nichoirs dans les deux parcs à l'ouest et à l'est du terrain (animation possible)
- discussion avec les propriétaires de la parcelle est pour créer un cheminement sur le terrain et sa valorisation (refuge LPO)
- prendre des dispositions contre la renouée du Japon (présente sur l'ouest de l'OAP)
- plantation de haies vives sur des espaces très imperméabilisés comme le parking de la caserne
- mutualiser le cheminement communal (des services techniques à l'église) avec celui vers la Cure pour le rendre plus visible et agréable, limiter les clôtures le plus possible tout en conservant l'accès pour les piétons uniquement
- aménager un cheminement piéton faisant le lien entre la piscine, le centre culturel et l'église, en passant à l'arrière de la RD280